



VOLUME 19 NUMÉRO 4 DÉCEMBRE 2015



SOMMAIRE:

PAGE 2

- Mot du maire

PAGE 3

- Chroniques d'information municipale
Mot de l'inspecteur

PAGES 4 À 10

- Rapport annuel du maire

PAGES 11 À 13

- Points d'informations

PAGES 14 et suivantes

- Mot des organismes et entreprises
de chez nous

Horaire des célébrations de Noël
et du Jour de l'An:

Jeudi 24 décembre 2015

17 h 00 et 19 h 00

Jeudi 31 décembre 2015

16 h 00

*La pastorale vous souhaite un très joyeux temps
des fêtes et une bonne année 2016!*

Mot du maire

LE DROIT DU CONTRIBUABLE À L'INFORMATION

Le dernier numéro de l'année du journal la Plate-Forme est toujours consacré à la présentation du rapport annuel du maire. Ce rapport du maire se veut aussi une communication avec tous les citoyens et citoyennes pour informer adéquatement et d'une façon transparente la gestion des affaires publiques. Trop souvent, nous recevons des commentaires accusant les politiciens (le conseil municipal) de cacher aux contribuables la vérité sur la véritable situation financière de nos organisations municipales. Trop souvent aussi, depuis plusieurs semaines, nous nous laissons dire que le conseil municipal de Sainte-Rose décide de tout, en secret dans les réunions plénières.

Ce que les observateurs oublient, c'est que les règles de fonctionnement de l'appareil politique municipal nécessitent de discuter en toute sécurité des sujets qui comportent des informations confidentielles qu'il faut garder sous ce couvert avant de prendre des décisions éclairées, fournies par des études, des rapports et des avis légaux. Oui, il y a dans le fonctionnement d'un conseil municipal un léger aspect d'un devoir de réserve pour tous les membres du conseil. Oui aussi, il y a dans le fonctionnement de l'administration municipale un devoir de transparence, de la qualité de l'information et de diffusion généralisée à toute la population sur l'état général de notre situation financière et administrative.

De plus, au début du mois d'avril, le vérificateur externe de la municipalité vient présenter à tous les contribuables les états financiers audités (*vérifications complètes de toutes les transactions*) et soumises finalement aux autorités du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT). Il faut aussi ajouter que le législateur, au milieu des années 1970, a adopté une loi (L.R.Q. c. A.2.1) permettant à tous les citoyens d'avoir un accès aux documents de nature publique de notre administration. Or, les informations sont donc livrées au moment opportun à tous ceux et celles intéressés à s'informer dans le détail de notre gestion.

Finalement, les sessions publiques des séances du conseil permettent aussi aux citoyens, citoyennes de questionner l'administration municipale. Les procès-verbaux de séances, l'état des revenus et dépenses et certains autres documents, le cas échéant, sont distribués à tous les participants.

En terminant, le conseil municipal présente aussi la planification financière (budget) pour la prochaine année duquel il en résulte une diminution de 0,06 \$ du 100 \$ de l'évaluation foncière des propriétés passant de 1,16 \$ à 1,10 \$. Habituellement, nous procédons à une réduction du taux de la taxation foncière lorsque la municipalité reçoit un nouveau rôle triennal d'évaluation. Ce sera le cas pour l'année prochaine. La présente diminution est l'expression d'une volonté des membres du conseil de dire aux contribuables : «L'examen de tous les postes de dépenses, en jugeant de la nécessité et de la pertinence, nous permet d'en arriver à ce résultat.»

VOEUX DU TEMPS DES FÊTES ET DE L'ANNÉE 2016

Au nom du Conseil municipal, des membres du personnel et en mon nom personnel, je souhaite à tous les citoyennes et citoyens de Sainte-Rose-du-Nord un heureux temps des fêtes. Que l'année 2016 apporte à chacune et chacun de vous la santé, la paix et le partage, surtout de la compassion et de la générosité pour tous les gens affligés par les malheurs. Je pense ainsi aux nombreux citoyens du monde (ils sont 60 millions de réfugiés et d'apatrides) qui subissent les conséquences malheureuses des effets des guerres et des échecs de la paix que les politiciens en quête de trop de pouvoir n'arrivent pas à penser dans une approche humaniste de leur rôle.

Laurent Thibeault, maire



Chroniques d'information municipale

LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La présente chronique consiste à faire le point, que dis-je, à éteindre le feu des rumeurs qui circulent concernant le dossier des eaux usées de l'Anse-à-Théophile. Très souvent, et à propos, les contribuables reprochaient le laxisme de l'administration municipale pour les propriétaires de l'Anse-du-milieu. Il faut dire que depuis 8 ans nous menons un véritable combat de démarches administratives, médiatiques et même politiques pour que les instances gouvernementales supportent ce dossier. Il y a quelques mois, nous avons reçu une réponse positive du ministère de Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), nous signifiant que le dossier de Sainte-Rose compte parmi les premières priorités. Deux études de faisabilité commandées par la municipalité, avec l'appui à 100% du financement de la taxe d'accise du gouvernement fédéral, nous permettent maintenant d'avancer dans ce dossier.

Par ailleurs, l'étude du dossier des eaux usées de la zone du Quai a été déposée au conseil municipal le 7 décembre dernier et est disponible pour consultation. La solution proposée, et qui sera soumise au ministre, est le raccordement avec le futur réseau municipal.

Entre temps, le Conseil municipal a adopté une résolution afin d'inscrire notre dossier au programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) volet 1. Il est important de mentionner que tant que les discussions avec le ministre ne sont pas conclues, il est prématuré de rendre les documents accessibles à la population car le dossier peut encore évoluer.

Lorsque ces études seront officiellement déposées au conseil municipal et au MAMOT, nous convoquerons la population de Sainte-Rose pour une séance d'information et d'échanges sur ce sujet. On présentera alors la solution proposée par la firme d'ingénieurs WSP et par les autorités du MAMOT. Il sera question de la solution technologique, de financement, d'approbation (ou désapprobation) par les citoyens concernés et d'échéanciers de réalisation, le cas échéant.

Laurent Thibeault, chroniqueur

Mot de l'inspecteur

ERRATUM

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le précédent mot de l'inspecteur (La Plate-Forme septembre 2015), nous aurions dû lire:

Il est permis de faire de l'agriculture dans le périmètre urbain (village).

En effet, le schéma d'aménagement de la MRC du Fjord permet l'agriculture urbaine. Cette permission concerne seulement le périmètre urbain près du Saguenay (village). Dans ce dernier, l'élevage d'animaux à forte charge d'odeur atteignant la valeur d'une (1) unité animale, selon les normes du ministère de l'Agriculture, est défendu.

Tout propriétaire qui possède un « droit acquis » avant l'entrée en vigueur de la réglementation peut poursuivre ses activités, toutefois il ne peut augmenter son cheptel et doit respecter les normes du ministère sur les odeurs et le schéma d'aménagement de la MRC.

ABRIS TEMPORAIRES

Je tiens à vous informer que **le coût du permis** pour les abris temporaires (garages de toile) est **abolit**. La période d'installation est maintenue soit du 1^{er} novembre au 30 avril. Dès la fin de la saison, vous devez enlever la toile et la structure et remiser ceux-ci.

LICENCES DE CHIEN RENOUVELLEMENT

Dès janvier, il sera temps de me faire parvenir votre paiement pour la licence 2016 de votre animal de compagnie, au coût de 20 \$.

Je suis disponible du lundi
au mercredi de 8 h 00 à 16 h 00.

Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE



NOVEMBRE 2015

L'article 955 du Code municipal du Québec stipule que le rapport annuel du maire doit être déposé au moins 4 semaines avant que le budget ne soit adopté en décembre. Ce dernier «traitera de la situation financière de la municipalité, du dernier rapport de l'auditeur externe, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait (*soit l'année en cours*), du dernier plan triennal d'immobilisations et des orientations générales du prochain budget.»

De plus, le maire doit également « déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat ». Nous aborderons aussi les indicateurs de gestion qui permettent d'apprécier à leur juste valeur différents items de la gestion des services aux citoyens tels: eau potable, voirie municipale, sécurité publique, gestion des matières résiduelles, enl. de la neige, aménagement, urbanisme, zonage, gestion administrative, loisirs et culture. Finalement, « le texte du rapport sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Au terme de l'exercice du 31 décembre 2014, la municipalité a encaissé des revenus de 1 028 916 \$ et des charges pour 960 059 \$ donnant un excédent de fonctionnement de l'exercice à fins fiscales de 68 857 \$ (*voir rapport officiel du vérificateur externe*). De ces données, nous pouvons affirmer que les finances de notre municipalité se portent bien.

Pour bien comprendre cet important excédent, il est nécessaire de souligner que les revenus des taxes foncières et des services (matières résiduelles, eau potable) ont été supérieurs de 23 606 \$ et que d'autres revenus de subventions discrétionnaires (*plus de 30 000 \$*) ont permis cet excellent résultat. Ajoutons aussi une gestion toujours très serrée des dépenses qui, malgré une augmentation toujours croissante des dépenses d'énergie –bien au-delà des limites de l'inflation – et un hiver qui s'est présenté dès le début de novembre, démontre que nos règles de gestion font en sorte que nous avons appliqué un suivi budgétaire rigoureux.

Vous pouvez vous procurer le rapport financier 2014, présenté par la firme d'auditeur indépendant, *Deloitte, S.E.N.C.R.L. /s.r.l.*, qui fournit en détails les divers éléments de la gestion des revenus et charges de notre municipalité. Ces états financiers ont d'ailleurs fait l'objet d'une présentation spéciale lors de la réunion du conseil municipal en avril dernier. Dans le rapport annuel portant sur nos données financières de novembre 2014, nous avons prévu un surplus de **50 000 \$**.

UN APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2015

Le 19 octobre de la présente année, un état des activités financières présenté par la trésorière nous montre que nos revenus de taxes foncières perçus sont supérieurs aux prévisions (544 242 \$) de 12 602 \$ pour un total de 556 844 \$.

Pour l'ensemble de nos revenus (*taxes foncières et des services, subventions, transferts gouvernementaux et autres sources de revenus locaux*), nous avons prévu un montant de 914 532 \$.

Toujours en date du 19 octobre, les revenus s'élèvent déjà à 675 459 \$. Ce qui donne à trois mois de la fin de nos activités financières un dépassement positif.

Au niveau des dépenses, nos prévisions étaient de 914 532 \$. Au 19 octobre, nous avons dépensé en fonctionnement 634 338 \$. Ajoutons à ce montant la dépense d'affectation de la dette pour l'eau potable (*le capital et l'intérêt*) pour 116 400 \$ et 27 000 \$ du surplus accumulé non affecté, nous sommes à un résultat de 777 738 \$.

Comme nos revenus ont déjà atteint 924 063 \$ et nos dépenses sont de 675 459 \$ nous pourrions croire à un excédent de 248 604 \$. Toutefois, les revenus pour les deux derniers mois devraient se stabiliser à ce niveau, alors que les dépenses d'opération (*salaires, entretien des véhicules, entretien des chemins, entretien des bâtiments et coûts d'énergie*) sont davantage élevés dans les deux derniers mois. Toutefois, il est permis de croire à un surplus d'environ **25 000 \$** pour nos opérations de fonctionnement pour l'année 2015.

QUELQUES GRANDES DONNÉES:

Le **rôle d'évaluation** de l'année 2014, représentant la richesse foncière, s'élevait à **40 924 500 \$**. Rappelons qu'il était en 2013 de **40 925 500 \$**. Notons qu'il s'agit du rôle uniformisé, c'est-à-dire, que ce rôle tient compte de la valeur des propriétés gouvernementales, scolaires, religieux et des immeubles de la municipalité qui ne sont pas imposables.

En 2015, notre rôle d'évaluation atteint maintenant 51 794 100 \$.

La **population** est, selon les données officielles du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de **397** personnes. Cette donnée est établie par Statistiques Canada, provenant du recensement obligatoire de 2011.

Le **surplus accumulé** était au début de l'année 2015 d'environ **230 878 \$**. Il a diminué en raison des affectations effectuées par le conseil municipal pour permettre de répondre aux dépenses additionnelles causées par les importants bris du réseau de distribution d'eau potable en janvier et en mai dernier et de l'entente avec la municipalité de Saint-Fulgence pour le service d'incendie.

La **dette** est inférieure à **450 000 \$**. Elle est attribuable aux emprunts passés pour le réseau d'aqueduc, à l'achat du camion de déneigement et aux nouvelles installations d'eau potable (*pour ce dernier item, environ 230 000 \$ sont imputables à la municipalité sur le projet réalisé à 1 272 000 \$ des installations d'eau potable*). Ce montant de 230 000 \$ est toutefois remboursé, capital et intérêt, par les seuls propriétaires (*101 propriétés et logements*) connectés au réseau.

Lorsque les citoyens et citoyennes consultent les données statistiques produites sur le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (*ci-après MAMOT*), ils constatent que la dette s'élève à plus de 1 500 000 \$. Il faut comprendre que dans le dossier de mise à niveau de nos installations d'eau potable le gouvernement ayant emprunté pour la partie de 80 % de subventions, attribue à notre municipalité la partie qui lui est applicable. Il rembourse le capital et les intérêts annuels à la municipalité. Par cette façon de faire, les données statistiques de notre endettement ne reflètent pas la réalité de notre taux réel d'endettement.

LES REVENUS

LES TAXES PROVENANT DU MILIEU

La **taxe foncière** est demeurée inchangée en 2015 pour un taux de 1,1651 \$ du 100 \$ d'évaluation des propriétés. Elle rapportera environ 550 000 \$;

La **taxe des matières résiduelles** rapportera 72 535 \$. Elle représente le montant réel du coût de ce service; taux: 168 \$ par maison, 132 \$ pour services regroupés, 942 \$ commercial et 29 \$ par chambre pour un gîte;

La **taxe d'eau** pour les contribuables connectés au réseau rapportera 41 176 \$; Taux: 311 \$ résidentiel, 427 \$ commerces débit réduit, 639 \$ débit élevé et 57 \$ par chambre pour gîte;

La **taxe d'eau pour les citoyens non connectés** au réseau, mais qui doivent quand même contribuer aux dé-

penses des services publics communs, (*école, édifice municipal, garage municipal, bâtiment des services d'incendie, pavillon de la Montagne, Centre des loisirs, services publics de la zone du quai, l'église, etc.*) a été maintenue à 0.000072 \$/100 \$ de l'imposition de la taxe foncière des propriétés non desservies par le réseau. Elle rapportera environ 3 714 \$;

La taxe pour les boues des fosses septiques a rapporté 15 665 \$.

LES AUTRES TAXES ET REVENUS DE SOURCES LOCALES:

La municipalité peut compter sur d'autres sources locales. Elles sont: les intérêts sur les comptes de taxes, les contraventions routières, les permis, la reprographie et la télécopie de documents, les locations, les subventions provenant de la MRC du Fjord et autres services. À cet égard ces revenus ont rapporté environ 175 000 \$.

LES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET TRANFERTS:

Paiements tenant lieu de taxes (*écoles et autres*) sont de 23 724 \$;

Transport routier 16 750 \$ à ce jour (*déneigement rue du Quai*);

Ministère des Transports, amélioration du réseau routier, 32 531 \$;

Remboursement, capital et intérêt de l'emprunt pour l'eau potable 107 996 \$;

Subventions discrétionnaires du député du comté, 30 000 \$.

LE BUDGET TOTAL EST DE 914 532 \$.

LES DÉPENSES

Ce rapport oblige, par souci de transparence et conformément à la politique contractuelle de la municipalité adoptée en 2012, à présenter aux contribuables les contrats accordés à des entreprises ou à des professionnels dont les montants qui excèdent 25 000 \$. Dans les données qui vont suivre, il ne s'agit toutefois pas d'un seul contrat pour certains fournisseurs mais de l'addition de plusieurs facturations de biens et services.

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS OU PLUSIEURS CONTRATS DE 2 000 \$ ET PLUS

Gouvernement du Québec, (Sûreté du Québec)	44 871 \$
La Mutuelle des municipalités du Québec (assurances)	26 195 \$
MRC du Fjord-du-Saguenay (quotes-parts)	25 209 \$
MRC du Fjord-du-Saguenay (contrat des déchets)	36 183 \$
Excavation R & R Inc. (réfection rue de la Descente-des-Femmes)	54 408 \$
Miz-Tôt (contrat de déneigement et autres)	35 244 \$
Fernand Gilbert (reprofilage de fossés)	31 162 \$
Inter-Projet (réfection de 400 mètres de conduite d'aqueduc)	327 843 \$
Gémel (eaux usées, secteur du Quai, conduite d'aqueduc)	23 327 \$
Agence Inter. Dévelop. Tech, de l'info (AIDE-TIC) (contr. 2 tours)	8 000 \$
Asphalte TDP (location chargeuse)	4 794 \$
Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells (procureurs)	9 848 \$
Deloitte (auditeurs états financiers + reddition comptes MTQ et TECQ)	15 084 \$
Alfred Bovin (achat concassé chemins)	5 892 \$
Ferme de l'Anse au Foin (broyage d'accotements)	3 869 \$
Guy Villeneuve Excavation (fuites d'aqueduc)	26 895 \$
Hydro-Québec	19 568 \$

Transport Jasmin Caron (transport concassé)	8 221 \$
Mécanick Excel (réparations camion Ford)	4 071 \$
Ministère du Revenu du Québec (D.A.S. provinciales)	43 377 \$
Pétroles Sonic (plein du réservoir diesel)	8 015 \$
PG Solutions inc. (contrat d'entretien des logiciels)	8 046 \$
Pompes Saguenay (répar. valve réseau aqueduc et pompes bloc sanitaire Quai)	7 528 \$
Receveur Général du Canada (D.A.S. fédérales)	17 994 \$
Sanidro (vidange fosses septiques)	10 018 \$
SDECT (subvention BIT et reboisement TPI)	10 759 \$
Transport Fernand Gilbert inc. (sable)	7 601 \$
Valmo Électrique (conversion lumières de rue au DEL)	20 281 \$
Ville de Saguenay (quote-part collecte sélective)	10 528 \$

SALAIRE DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES)

Le maire reçoit un salaire annuel imposable de 5 344 \$ et une allocation non imposable de 2 672 \$, tandis que les conseillers reçoivent un salaire annuel imposable de 1 782 \$ et une allocation non imposable de 891 \$.

RÉMUNÉRATION HORAIRE DES EMPLOYÉS

Directrice générale	25,08 \$
Employé régulier	18,00 \$
Inspecteur	18,76 \$
Adjointe administrative	17,15 \$
Aide employé aux travaux municipaux	15,00 \$
Agente de développement local *	18,75 \$
Préposée à l'entretien	12,82 \$

***Note:** le salaire de l'agente de développement local est subventionné à hauteur de 15 000 \$ par année par la MRC du Fjord.

LES INDICATEURS DE GESTION

Tel qu'annoncé au début de ce rapport, voici les indicateurs de gestion de l'année 2014 en comparaison des résultats de l'année 2012 et 2013. Les données fournies ne tiennent pas compte de l'amortissement sur l'ensemble des biens mobiliers capitalisables et des immeubles.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	2014	2013	2012
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	0,790 \$	0,0907 \$	0,1137 \$

Note: Au total nous avons investi en sécurité incendie 28 022 \$

TRANSPORT ROUTIER

Voirie municipale	2014	2013	2012
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (Note: Nous entretenons 50 km de chemins municipaux pour un coût global de 46 877 \$).	1 792 \$	1 440 \$	1 814 \$
Enlèvement de la neige	2014	2013	2012
Coût par kilomètre de voie	2 407 \$	2 084 \$	1 938 \$

Note: Le coût total du déneigement a été de 99 886 \$. Nous entretenons 44 kilomètres de voies. Plusieurs facteurs influencent la variation d'une année à l'autre de cette dépense: le coût de l'essence, le type et la fréquence des précipitations, le climat, le bris des équipements, l'utilisation d'abrasif, etc. Notre indicateur demeure dans les prix très bas au kilomètre, malgré des conditions géographiques difficiles. Relevons seulement qu'au ministère des Transports le coût s'élève à plus de 6000 \$ le kilomètre entretenu. Il faut dire aussi que l'utilisation des abrasifs sur la route régionale n'est pas comparable avec les exigences des chemins municipaux.

HYGIÈNE DU MILIEU:

Approvisionnement, trait. et dist. de l'eau:

	2014	2013	2012
Nombre de mètres cubes d'eau traitée:	38 272	40 133	41 042
Coût de distribution de l'eau potable	43 509 \$	12 953 \$	13 492 \$
Coût de distribution d'eau par mètre cube	1,14 \$	0,32 \$	0,33 \$

Note: les facteurs d'influences sont: les bris du réseau de distribution (en 2014 deux bris, en 2013 aucun bris, en 2012 également aucun bris). Au total, le réseau de distribution s'étale sur 4 kilomètres. Malgré les améliorations des deux dernières années, le niveau de consommation demeure encore élevé. Mentionnons seulement qu'un mètre cube contient 1 000 litres d'eau, soit 38 272 000 litres d'eau pour 99 services connectés au réseau. La consommation moyenne par citoyen est d'environ 567 litres par jour. Il est vrai que la consommation estivale est particulièrement élevée en raison de l'apport touristique très important et autres facteurs.

Les déchets domestiques

	2014	2013	2012
Coût de l'activité des déchets	68 343 \$	72 345 \$	69 312 \$
Nombre de résidences desservies	436	436	413
Coût par maison desservie	156,75 \$	167,82 \$	165,59 \$

Note: Il est vrai que nous avons un contrat avantageux nous liant avec plusieurs municipalités de la MRC du Fjord. Normalement, nous devrions être désavantagés en raison de l'éloignement du site de disposition et par la grande superficie du territoire à desservir. Ce contrat avec sept municipalités de la MRC nous est très profitable. Il est, en 2015, en processus de renouvellement. Évidemment, plus nous améliorons notre performance dans le volet collecte sélective, plus nous diminuerons nos coûts pour la collecte des déchets.

Collecte sélective

	2014	2013	2012
Nombre de tonnes métriques matières recyclables	30 tm	38 tm	n/d
Nombre d'habitants desservis	615*	615	n/d

Note: Malheureusement le rapport ne fournit pas de données pouvant comparer avec l'année 2012. Toutefois, il semble que les citoyens et citoyennes de Sainte-Rose apportent une attention particulière à ce volet de la gestion responsable de ce service.

RESSOURCES HUMAINES

	2014	2013	2012
% du coût de la formation p/r à la rémunération totale	0,46 %	1,00 %	1,74 %

LOISIRS ET CULTURE*

Activités récréatives et culturelles	2014	2013	2012
Coût des activités culturelles par habitant	10,09 \$	1,18 \$	4,59 \$
Coût des activités récréatives par habitant	31,59 \$	26,78 \$	4,17 \$
Coût des activités culturelles exclu Biblio	4 118 \$	490	1 906 \$
Bibliothèque	2014	2013	2012
Effort d'acquisition de documents	3,55 \$	3,75 \$	4,16 \$
Indice d'utilisation	n/d	n/d	n/d

*Note: les données pour les activités loisirs et culture peuvent varier très fortement d'une année à l'autre en raison des programmes de subventions provenant de la MRC du Fjord-du-Saguenay qui ne sont pas toujours comptabilisées dans les activités financières de la municipalité. Toutefois, nous convenons que la municipalité doit investir davantage dans ce secteur d'activité.

LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Pour le volet immobilisation, nous avons réalisé en grande partie le plan triennal qui prévoyait des travaux routiers aux chemins du Tableau, de l'Anse-à-la-Mine, du Cap-à-l'Est et de la rue de la Descente-des-Femmes. Certains d'entre eux seront achevés prochainement. C'est grâce à une subvention discrétionnaire du député de Dubuc, M. Serge Simard, qu'une partie de ces travaux a été rendue possible et à qui nous tenons à offrir nos remerciements pour sa collaboration.

Nous pouvons affirmer que le conseil municipal accorde beaucoup d'importance à maintenir nos immobilisations en bon état et surtout qu'il apporte une attention particulière à offrir aux citoyens et citoyennes de Sainte-Rose, et aux visiteurs un village accueillant dans un environnement digne de sa réputation au sein de l'Association des plus beaux villages du Québec.

EN CONCLUSION

Le rapport annuel 2015 s'inscrit toujours dans nos orientations de gestion. Nos revenus continuent de croître au rythme des augmentations des valeurs des propriétés (*nouvelles constructions, améliorations locatives, augmentation du rôle de la juste valeur marchande des propriétés et de nombreuses sources de subventions* provenant de divers programme de la MRC du Fjord ou de subventions discrétionnaires) et nous ajustons le niveau de la taxe foncière et des taxes de services au rythme de la juste évaluation des dépenses. Le tableau qui suit illustre l'évolution financière des cinq dernières années.

Il est à noter qu'une part importante de la croissance est due au remboursement par le gouvernement du Québec du montant du capital et des intérêts (*environ 135 000 \$*) pour le dossier du nouveau système d'eau potable. De plus, les subventions provenant de la MRC du Fjord pour le programme de la PNR (*près de 30 000 \$ annuelle-ment*) et le fonds des redevances de la construction du barrage de la Péribonka par Hydro Québec (*près de 25 000 \$*) sont versées directement à la municipalité.

Année	Budget	Taux de taxe	Eau	Ordure	Eau branchés	Eau non branchés
2015	914 532 \$	1,165 \$/100 \$	311 \$	168 \$	68,18 \$,000058 \$/100 \$,000040 \$/100 \$
2014	924 211 \$	1,165 \$/100\$	311 \$	168 \$	55,93 \$,000072 \$/100 \$,000052 \$/100 \$
2013	895 525 \$	1,26\$/100\$	311 \$	168 \$	64,42 \$,000072 \$/100 \$,000052 \$/100 \$
2012	827 565 \$	1,26\$/100\$	311 \$	168 \$	64,42 \$,000071 \$/100 \$
2011	710 959 \$	1,317 \$/100 \$	350 \$	155 \$	55,93 \$,000087 \$/100 \$

LE PROCHAIN BUDGET

Le prochain budget est encore axé sur l'amélioration de nos infrastructures et de notre environnement. Nous continuerons de travailler intensément au dossier des eaux usées en espérant que les autorités du ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire appliquent pour l'année 2016 le degré prioritaire annoncé. Ce dossier complexe, nous en convenons, aura besoin de toute l'attention financière des deux niveaux de gouvernement pour aboutir à une fin convenable. Déjà le montant de 524 000\$ annoncé par le gouvernement fédéral l'an dernier a permis de refaire la conduite d'eau potable sur une distance de 400 mètres pour un montant d'environ 335 000 \$. Le nouveau gouvernement libéral s'est engagé à investir davantage dans le nouveau programme d'infrastructures. Est-il possible de croire que le financement de nos infrastructures pour l'Anse du milieu pourra profiter de cet engagement politique découlant des dernières élections? Nous demeurerons très attentifs aux bonnes nouvelles dans ce domaine....

L'autre dossier qui fera aussi l'objet d'investissements est la poursuite de la mise à niveau de nos chemins municipaux. Il est aussi possible que l'on soit dans l'obligation d'intervenir encore sur notre réseau de distribution d'eau potable. Rappelons seulement que certaines sections de la conduite ont atteint le terme de la durée de vie normale, soit plus de 50 ans.

Nous aurons aussi à conclure le dossier de mise à jour de nos règlements de zonage et d'urbanisme aux fins de les rendre conforme au Schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

C'est par un exercice collectif des membres du Conseil municipal que nous préparerons ce prochain budget. Nous maintiendrons l'objectif de bien servir les intérêts des contribuables et surtout que le niveau de perception des différentes taxes (*foncières, ordures, eau potable*) corresponde à la juste évaluation du coût des services.

Finalement, il y a aussi un promoteur important qui s'annonce. Espérons que la municipalité pourra tirer profit de futures réalisations qui permettront de maintenir une vitalité démographique et économique de notre village.

Laurent Thibeault, maire
Le 2 novembre 2015

Budget 2016

	BUDGET	%		BUDGET	%
CHARGES			REVENUS		
Admin. Générale (<i>Conseil, Gestion financière, Greffe, Évaluation</i>)	297 924 \$	30.46 %	Taxes foncières et de services	655 635 \$	67.93 %
Sécurité publique	79 608 \$	8.14 %	Compensation tenant lieu de taxes (<i>École, terres publiques</i>)	24 840 \$	2.54 %
Transport (<i>Voirie, Enl. de la neige, Éclairage des rues</i>)	179 320 \$	18.33 %	Services rendus (<i>Organismes et Autres</i>)	49 706 \$	5.08 %
Hygiène du milieu (<i>Approv., Trait. et Dist. de l'eau, Fosses septiques et Matières résiduelles</i>)	115 873 \$	11.85 %	Imposition de droits (<i>Mutation, Permis, Droits carrières et sablières</i>)	15 216 \$	1.56 %
Santé et bien-être (<i>Logement social</i>)	5 769 \$	0.59 %	Amendes et Pénalités	500 \$	0.05 %
Aménagement, Urbanisme et Développement (<i>Urbanisme et zonage, Promotion et Développement</i>)	56 343 \$	5.76 %	Intérêts	3 565 \$	0.36 %
Loisirs et culture (<i>Parcs et Terrain de jeux, Bibliothèque</i>)	50 832 \$	5.20 %	Autres revenus	39 000 \$	3.99 %
Frais de financement et Affectations (<i>Dette à long terme, Affectations</i>)	148 779 \$	15.21 %	Transferts (<i>Subventions eau potable, Recyc Québec, min. des Transports</i>)	180 874 \$	18.49 %
Activités d'investissements (<i>Modernisation réseau éclairage des rues</i>)	43 695 \$	4.47 %	Affectation de l'excédent accumulé	8 807 \$	0.90 %
TOTAL:	978 143 \$	100 %	TOTAL:	978 143 \$	100 %

Points d'informations

Collecte des matières recyclables et des ordures

En attendant l'envoi du calendrier 2016 à la fin janvier, voici les dates des prochaines collectes:

- ◇ Jeudi 17 décembre recyclage
- ◇ Vendredi 18 décembre ordures
- ◇ **Vendredi 25 décembre collecte des ordures reportée au lundi 28 décembre**
- ◇ Jeudi 31 décembre recyclage
- ◇ **Vendredi 1^{er} janvier collecte des ordures reportée au lundi 4 janvier**
- ◇ Vendredi 8 janvier ordures
- ◇ Jeudi 14 janvier recyclage
- ◇ Vendredi 15 janvier ordures

TEL QUE MENTIONNÉ CI-DESSUS, LES COLLECTES PRÉVUES LES 25 DÉCEMBRE ET 1^{ER} JANVIER SONT REPORTÉES AU LUNDI SUIVANT.

Calendrier des séances du conseil 2016

Lundi	11 janvier	19 h (<i>Nouvel An</i>)
Lundi	1 ^{er} février	19 h
Lundi	7 mars	19 h
Lundi	4 avril	19 h (<i>Pâques</i>)
Lundi	2 mai	19 h
Lundi	6 juin	19 h
Lundi	4 juillet	19 h
Lundi	1 ^{er} août	19 h
Lundi	12 septembre	19 h (<i>Fête du Travail</i>)
Lundi	3 octobre	19 h
Lundi	7 novembre	19 h
Lundi	5 décembre	19 h

Bienvenue à tous!

Réglementation en période hivernale

Afin de sécuriser la circulation **et faciliter** les opérations de déneigement, votre collaboration nous est indispensable pour ce qui est du stationnement dans les rues durant les mois d'hiver c'est-à-dire entre le 1^{er} décembre et le 31 mars inclusivement.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer de la neige ou de la glace sur le chemin public. La municipalité est en charge du déneigement des bornes-fontaines et désire vous informer qu'il est interdit de projeter, d'entasser ou d'accumuler de la neige, glace ou autre substance sur celles-ci et ce, même si elles sont situées sur un terrain privé.

Information sur la vidange des installations septiques

Suite à l'adoption du règlement 214-2011, l'administration municipale s'occupe de la gestion de la vidange des installations septiques, ce qui représente 317 résidences.

Nous effectuons un suivi rigoureux sur les montants perçus lors de la confection des comptes de taxes annuels.

En effet, si à la consultation de la fiche du contribuable nous constatons que le total amassé correspond au montant requis pour une vidange, aucun montant n'est chargé sur le compte tant qu'il ne sera pas utilisé pour la vidange. Nous recommencerons à inscrire un montant seulement lorsqu'il aura été dépensé. Nous vous rappelons que selon notre règlement, l'installation septique d'une résidence permanente doit être vidangée à tous les deux ans et celle d'une résidence saisonnière à tous les 4 ans.

Si votre situation diffère de cette norme nous vous invitons à communiquer avec nous dans les meilleurs délais afin que l'on puisse modifier le code selon votre réel besoin.

Nous vous prions également de nous faire part si vous désirez que l'on inscrive votre nom pour la vidange de 2016.

Faites le plan d'évacuation de votre maison

Le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de votre maison destiné à faciliter l'évacuation des occupants en cas d'incendie ou d'urgence. En sachant par où et comment évacuer, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté de sortir de votre maison.



- ⇒ [Ce que contient le plan d'évacuation](#)
- ⇒ [Comment faire votre plan d'évacuation?](#)
- ⇒ [Exercez-vous à évacuer](#)
- ⇒ [Préparez votre exercice d'évacuation](#)
- ⇒ [Faites votre exercice d'évacuation](#)
- ⇒ [Scénarios pour vous exercer à évacuer](#)
- ⇒ [Comment évacuer si le feu prend?](#)

Ce que contient le plan d'évacuation

Les sorties de secours, les trajets pour se rendre aux sorties de secours; le point de rassemblement situé à l'extérieur, l'emplacement des [avertisseurs de fumée](#), de [monoxyde de carbone \(CO\)](#) et des extincteurs portatifs.

Comment faire votre plan d'évacuation?

Dessinez le plan d'évacuation de votre maison en faisant participer toute la famille. Faites-en même un jeu avec les enfants.

[Dessinez le plan d'évacuation de votre maison en ligne](#) ou sur papier en utilisant la [feuille quadrillée pour dessiner un plan d'évacuation](#) (121 Ko) et les [Pictogrammes à découper pour placer sur la grille d'un plan d'évacuation](#) (415 Ko).

Saviez-vous que...

Dans le pire des scénarios, vous avez moins de 3 minutes pour sortir d'une maison en flammes. En effet, la fumée peut envahir aussi rapidement votre demeure. Cela comprend le temps que l'avertisseur de fumée détecte la fumée, sonne et vous réveille. Il ne vous reste plus beaucoup de temps pour évacuer. Je vous suggère de visionner la [vidéo montrant la propagation](#).

Un plan à jour de votre propriété pourrait faire la différence, visitez le site de la sécurité publique du Québec pour plus d'information sous la rubrique incendie.

Danis Bélanger

Directeur du service incendie

St-Fulgence et Ste-Rose-du-Nord

Point d'information sur le service incendie

Depuis la fusion de notre service incendie avec celui de la municipalité de Saint-Fulgence, beaucoup de fausses informations circulent. Nous désirons rassurer la population et lui confirmer que nous offrons toujours une couverture incendie sur tout notre territoire.

En effet, un camion est garé dans la caserne ici à Sainte-Rose et M. Roger Gagné, employé municipal, est prêt à intervenir dès que l'alarme du 9-1-1 est déclenchée.

Il se rend sur les lieux et il est rejoint par le service de Saint-Fulgence au même moment. L'intervention sera effectuée par une équipe formée, efficace et professionnelle.

Nous vous rappelons qu'avant la conclusion de cette entente, nous ne pouvons garantir pouvoir intervenir dû au manque de personnel et à la disponibilité de chacun.

Nous profitons de l'occasion pour réitérer l'invitation à tous ceux et celles qui seraient intéressés à rejoindre les rangs du service fusionné, vous êtes invités à communiquer avec **M. Danis Bélanger, directeur du service incendie au 418-540-6674.**

Centre de conditionnement



Vous avez la possibilité de venir utiliser le centre de conditionnement pour aussi peu que 2 \$ minimum par présence plus 1 \$ de l'heure supplémentaire.

Les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

Afin de préserver la propreté du local et la durée des équipements, vous êtes priés:

- ◇ D'enlever vos chaussures en entrant et/ou de vous apporter une autre paire de chaussures;
- ◇ De rouvrir les toiles et laisser le déshumidificateur fonctionner (vider le réservoir s'il est plein);
- ◇ De souligner toute défectuosité ou tout produit manquant en téléphonant au bureau de la municipalité au 418 675-2250 poste 2600.

La clé est disponible auprès de Mme Annie Girard, responsable du centre de conditionnement
418 675-2500

Ministère de
la Sécurité publique

Québec 

QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LA CONDUITE EN CONDITIONS HIVERNALES (SOURCE: TRANSPORTS QUÉBEC)

- ⇒ Planifiez vos déplacements en contactant le service téléphonique gratuit *Québec 511 Info Transports* ou visitez le www.quebec511.gouv.qc.ca;
- ⇒ Vérifiez l'état général de votre voiture;
- ⇒ Ayez, dans votre voiture, une trousse de secours pour faire face aux imprévus;
- ⇒ Équipez votre véhicule de pneus d'hiver en bon état et vérifiez la pression des pneus à chaque mois;
- ⇒ Déneigez bien votre voiture et déglacez vos vitres;
- ⇒ Prévoyez plus de temps pour vos déplacements et réduisez votre vitesse;
- ⇒ En cas de conditions critiques, reportez vos déplacements

En hiver... adaptez votre conduite aux conditions météorologiques et routières

Mot des organismes et entreprises de chez nous

Le Club de l'amitié

Mot de votre C.A.

L'année 2015 se termine bientôt, un autre chapitre du livre de notre vie est complété. Les pages sont remplies de projets commencés, des joies, des peines, des rêves aussi y sont inscrits.

L'année 2016 va se pointer et nous apporter espoir et confiance, chaque nouvelle journée sera une page blanche dans ce journal de notre vie... à nous d'en faire la plus belle histoire possible.



Remplissons ces pages de joie de vivre, de courage, d'enthousiasme, de fraternité, d'amitié et d'amour.

Votre Conseil d'administration

Nos dernières activités...

Notre activité d'ouverture (Halloween) fut une grande réussite et appréciée de tous...

Et qu'écrire sur nos voyages à Ottawa, aux Iles-de-la-Madeleine, dans les musées, au casino... et de notre extraordinaire déjeuner conférence...



Nous en profitons pour remercier tous ceux qui encouragent le Club de l'amitié en participant aux différentes activités.

« Je m'investis »...

Si vous manifestez un intérêt quelconque pour travailler avec les membres d'un comité pour l'organisation de nos activités de la prochaine année, nous vous invitons à communiquer avec un membre de votre C.A. qui saura vous diriger.

Nos prochaines activités...

Nous préparons présentement plusieurs activités, toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Pour obtenir de l'information ou vous inscrire à ces activités, n'hésitez pas à contacter un membre de votre C.A.

Notre « Super party des Fêtes »

Notre « Super party des Fêtes » aura lieu le 9 janvier prochain. Nous vous attendons en grand nombre pour partager notre repas et notre soirée. Un lot de surprises vous attendent.

Surveillez les tableaux d'affichage habituels, tous les détails y seront inscrits.

Notre fabuleux voyage

Nous sommes présentement à travailler la destination et l'horaire de notre « Fabuleux voyage de 2016 », nous vous informerons des résultats dès que possible.

Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec madame Francine Larouche au 418-675-2281.



Nos activités régulières

Nous vous attendons en grand nombre à nos activités régulières : cours de danse le lundi après-midi, les mardis après-midi, bingo le mercredi soir, sacs de sable le jeudi soir, dominos le vendredi soir... Une nouveauté cette année, nos soirées de danse du samedi soir...

Si vous avez besoin d'information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de votre C.A.

Heureux temps des fêtes à tous nos membres!

**CORPORATION NAUTIQUE DU QUAI
DE SAINTE-ROSE-DU-NORD
AVIS DE POSTE VACANT**

La Corporation nautique du Quai de Sainte-Rose-du-Nord est un organisme à but non lucratif (composé de 9 membres; 2 corporatifs et 7 individuels), affilié à la Municipalité qui a comme principal mandat de promouvoir le nautisme de plaisance et les activités récréatives sur la zone du Quai.

L'organisme par la présente sollicite des candidatures afin de combler un poste vacant au sein du conseil d'administration.

Les principales exigences sont :

- ⇒ Être âgé d'au moins 18 ans et être résident permanent de Sainte-Rose;
- ⇒ Être disponible à participer à 8 réunions par année (en soirée);
- ⇒ Honnêteté, diplomatie et respect;

Tout citoyen intéressé par ce poste d'administrateur vacant est prié de faire parvenir sa candidature le plus rapidement possible à :

Corporation nautique du Quai de Sainte-Rose-du-Nord
A/S Nadia Bolduc, sec.-très.
126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, QC G0V 1T0



Viens t'amuser sur la patinoire de ta Municipalité!



Tu as de 3 à 12 ans et tu aimerais t'amuser tout en t'initiant au patin ?

Inscris-toi aux ateliers d'initiation au patin **parents-enfants
donnés par un animateur qualifié.**

Coût : 15 \$ (Fais-vite, les inscriptions sont limitées!)

Quand : Dès le samedi 30 janvier au 20 février 2016 (4 samedis)

Heure : De 13h30 à 14h30

Où : Patinoire extérieure de Sainte-Rose-du-Nord

Pour t'inscrire, communique au 675-2250 poste 2602

Courriel : admin@ste-rosedunord.qc.ca

Date limite d'inscription : 22 janvier 2016

Un nombre minimum d'inscription est requis!

***Si tu as besoin de patins ou d'information supplémentaire, communique avec le Coffre aux Sports 418 698-1176 #222**



Bureau d'information touristique de Sainte-Rose

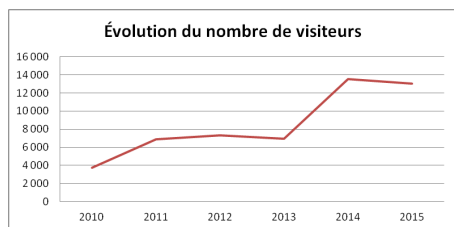


Le bureau d'information touristique a reçu près de 13 500 visiteurs ce qui représente une légère diminution (moins 500 visiteurs) par rapport à 2014. Le tableau ici-bas permet de voir l'évolution de la fréquentation au cours des 5 dernières années.

Pendant toute la période estivale 2015, nos préposés ont su répondre aux besoins de notre clientèle en offrant un service personnalisé à nos visiteurs. Nous profitons de cette occasion pour remercier l'excellent travail de nos préposés, Mme Clara Tremblay-Frenette et M. Shadoe Boivin-Verdon.

Le développement touristique est devenu un véritable enjeu pour l'économie de la municipalité. Les propriétaires de gîtes et de restaurants le savent bien puisqu'ils sont des plus actifs pendant cette période achalandée, parfois jugée trop courte. La situation géographique de Sainte-Rose-du-Nord avantage favorablement notre municipalité comme porte d'entrée au Saguenay Lac-Saint-Jean.

Nathalie Simard, gestionnaire du B.I.T



Réimpression de la carte touristique

La réimpression de la carte touristique 2016 sera finalisée au mois d'avril prochain et diffusée sur tout le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est pourquoi nous invitons les propriétaires de gîtes et commerces à nous communiquer tout changement concernant votre entreprise touristique (numéro de téléphone, site internet, etc.).

Bilan du nettoyage autour du Quai de Sainte-Rose-du-Nord

Le 3 octobre 2015, des plongeurs-bénévoles ont ramassé 698 kilogrammes de matières résiduelles autour du quai de Sainte-Rose-du-Nord. Même si les déchets sous l'eau n'entachent pas les paysages grandioses du Fjord-du-Saguenay en surface, ils peuvent nuire à la bonne santé des écosystèmes marins.

Plusieurs bénévoles et organisations ont donc uni leurs efforts pour assurer la réussite de cet événement :

- ✦ 15 bénévoles, plongeurs ou citoyens de Sainte-Rose-du-Nord, ont prêté main forte ;
- ✦ Le Club de plongée Calmar d'Alma a gracieusement accepté de soutenir et d'encadrer le volet plongée ;
- ✦ La municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a rendu possible la disposition des matières résiduelles et a participé à la journée de nettoyage ;

La Fédération Québécoise des Activités Subaquatiques (FQAS) a soutenu la préparation de l'événement par ses conseils et le remplissage de cylindres d'air pour la plongée sous-marine.

L'activité de nettoyage a contribué à la réalisation du mandat de conservation du parc marin. Cette action permet ainsi aux générations actuelles et futures de bénéficier de cet environnement autant pour des fins scientifiques, éducatives que récréatives.

Une telle réussite démontre une fois de plus que l'engagement des communautés est essentiel à l'accomplissement du mandat du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Les objets retrouvés dans le cadre du nettoyage rappellent également l'importance de disposer adéquatement les matières résiduelles du quotidien.

L'équipe du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent remercie tous les bénévoles et les collaborateurs pour leur implication et leur contribution à la protection du parc marin.



Sainte-Rose-du-Nord

PREMIÈRE PÉRIODE DE DÉPÔT DE PROJETS 2016

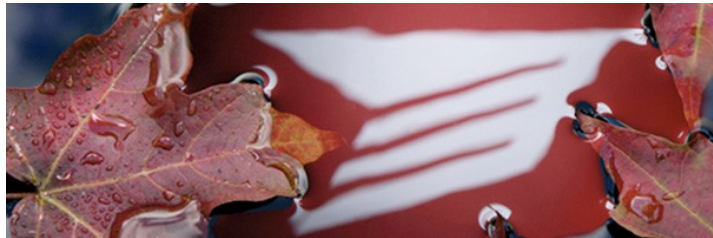
Les représentants d'organismes à but non lucratifs oeuvrant dans notre communauté sont invités à préparer leurs demandes d'aide financière pour des projets à réaliser en 2016. Lors du conseil d'administration de la SDECT tenu le 3 novembre dernier, les administrateurs ont déterminé au **15 janvier 2016** la date limite de dépôt des demandes d'aide financières 2016.

La demande doit contenir la description du projet, le montant demandé, une estimation des coûts, la date et le lieu du projet et toutes autres informations pertinentes. D'autres documents peuvent être exigés sur demande tels, programmation et preuve d'assurance responsabilité selon le cas. Pour toute information supplémentaire, communiquer avec Nadia Bolduc 418 675-2250 poste 2600.

Votre demande peut être acheminée par courriel, par courrier ou en personne au bureau de la Municipalité à:

SDECT, 126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, QC, G0V 1T0;

nadia.bolduc@ste-rosedunord.qc.ca



Bureau de poste

Par l'entremise de notre beau journal La Plate-Forme, j'aimerais vous souhaiter mes meilleurs vœux de joyeuses fêtes et souhaits de santé, bonheur à profusion pendant toute l'année. À toute ma clientèle, encore merci de votre fidèle encouragement et espérant de vous donner le meilleur service.

Mon horaire demeure du lundi au mercredi de 9 h 30 à 16 h 00, le jeudi de 9 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 9 h 30 à 16 h 00 sauf pour les congés fériés suivants:

Vendredi 25 décembre: FERMÉ;

Lundi 28 décembre: FERMÉ

Vendredi 1^{er} janvier: FERMÉ;

Vous pouvez me rejoindre au 418 675-1306 ou le 418 675-1091

Merci et au plaisir de vous servir!

Jeanne-D'Arc Marquis, maître de poste

Bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord

Bonjour à tous-tes, la bibliothèque a reçu deux dons appréciables: une série de revues Géo, et 72 DVD, surtout des films Québécois. Le tout est à votre disposition. Nous remercions nos généreux-ses donateurs-trices. Si vous avez des films à donner, la biblio est preneuse...

- ⇒ Nous avons toujours à coeur de vous offrir du cinéma. Nous cheminons vers l'aboutissement de ce projet.
- ⇒ L'année s'achève déjà; nous devrions vous offrir en 2016 une série d'activités culturelles. Et préparez vos plumes... encore cette année, nous aurons l'occasion de colorer notre village de vos récits et aventures.
- ⇒ D'ici là, la bibliothèque vous accueille avec plaisir tous les mercredis, de 18 h à 20 h
Prendre note que la bibliothèque sera fermée les 23 et 30 décembre.
- ⇒ **Nous sommes à la recherche de bénévoles pour accompagner (à tour de rôle) la responsable de la bibliothèque le mercredi soir.**

La biblio vous souhaite un hiver plein de neige,
des Fêtes pleines de belles rencontres,
et des livres pleins de belles histoires!!!





Tel qu'annoncé le 1^{er} septembre dernier lors du lancement de la Politique des aînés de la MRC du Fjord-du-Saguenay, la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord possède officiellement sa Politique des aînés.

Tous les citoyens et citoyennes sont invités à consulter ce document sur le site steroledunord.qc.ca. Un exemplaire est disponible à la salle du conseil municipal.

Surveillez le lancement de la politique en février 2016.



ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT BÉNÉVOLE À SAINTE-ROSE-DU-NORD

Le 10 juin dernier, les intervenants du Centre d'action bénévole de Chicoutimi (CABC) étaient présents à la salle du conseil municipal pour vous expliquer le nouveau service d'**accompagnement transport bénévole** maintenant offert à la population de Sainte-Rose-du-Nord.

Dorénavant vous pouvez utiliser ce service pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux vers Chicoutimi, Jonquière ou La Baie, **en toute sécurité** et à **un prix très abordable!**

Pour devenir un bénévole ou pour savoir comment profiter du service d'accompagnement transport bénévole (ATB) pour les soins de santé composez le **418 543-6639**.



Intéressé à devenir un Éclaireur?

Si vous êtes intéressé aux conditions de vie des Aînés, nous offrons une séance d'information où vous serez outillé et capable de repérer les aînés en situation de vulnérabilité. Vous recevrez aussi de l'information sur les ressources, services et organismes disponibles dans votre milieu. **C'est gratuit et ne vous engage à rien**, sauf de vous outiller vous-même.

Pour en savoir plus sur les séances d'information ou pour devenir Éclaireur veuillez contacter :

JOËLLE BLANCHETTE au **418-817-0103**

Petit Marché Sainte-Rose-du-Nord

L'Équipe du Petit Marché vous remercie de votre clientèle et vous souhaite un heureux temps des fêtes.

**Ouvert tous les jours
du temps des Fêtes de 11 h à 15 h**

Joyeuses fêtes!

Restaurant Mina

220, rue du Quai

Cuisine québécoise et régionale

Repas du midi et du soir, dès le 22 décembre

Licencié: Vin, Bière et Alcool

Décor et Ambiance familiales en prime

Déjeuner pour groupe seulement et

sur réservation: 418 675-1386

restominasterose@hotmail.com

LE COMITÉ CITOYEN DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

Le comité citoyen de Sainte-Rose-du-Nord a été mis sur pied à l'initiative des citoyens-nes de Ste-Rose. Le comité se réunit tous les derniers mardis du mois (à l'exception du dernier mardi du mois de décembre) pour échanger, et agir sur les questions qui touchent toute notre communauté.

Le comité fonctionne par consensus, et forme des sous-comités qui font avancer les dossiers prioritaires. Par exemple, un sous-comité agit présentement sur la question des sentiers qui parcourent notre territoire. Un autre sous-comité vient d'être formé pour que notre population fasse des choix éclairés en ce qui concerne l'assainissement des eaux. Une pétition pour l'aménagement d'une allée piétonnière a aussi été amenée à la municipalité, qui l'acheminera au ministère des Transports.

Le comité travaille présentement à écrire sa charte. Nous voulons améliorer la communication entre tous les résidents de Sainte-Rose-du-Nord, et avec notre conseil municipal; et ce, dans le respect et l'ouverture.

Vous êtes donc invité-es à nous faire part de tous vos commentaires et suggestions: des boîtes à suggestions sont installées à la bibliothèque et au dépanneur. Vous pouvez nous rejoindre à l'adresse suivante: citoyens.ste.rose@gmail.com. Vous trouverez aussi tous les comptes-rendus de nos réunions sur le groupe facebook: Comité citoyen Sainte-Rose-du-Nord, sous l'onglet: fichiers. Des copies papier sont déposées aux mêmes endroits que les boîtes à suggestions. Le comité citoyen est ouvert à toutes et à tous, sentez-vous les bienvenus-es.

**Le Comité citoyen vous souhaite de
Joyeuses Fêtes!!!**



Offre d'emploi

Poste de préposé(e) à la surveillance et à l'entretien du chalet des loisirs

La Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord est à la recherche d'un employé saisonnier temporaire pour la surveillance et l'entretien du chalet des loisirs, saison hivernale 2015-2016.

Tâches et fonctions

- ◆ Surveillance des utilisateurs de la patinoire et du chalet des loisirs;
- ◆ Entretien journalier du chalet des loisirs (salle de bain, planchers et escaliers);
- ◆ Déneigement (accès à la galerie et à la sortie de secours, patinoire);

Qualités recherchées

- ◆ Ponctuel, Conscientieux; Respectueux;

Horaire de travail

Du lundi au vendredi de 18 h à 20 h et les samedis et dimanches de 9 h à 11 h, 13 h à 16 h et 18 h à 20 h.

L'horaire peut être sujet à changement.

Le début de l'emploi est en fonction du moment où la patinoire sera prête.

Salaire

Salaire minimum en vigueur soit 10,55 \$/heure.

Si vous êtes intéressé (e) par cet emploi veuillez faire parvenir votre candidature **le plus rapidement possible**, au bureau de la municipalité, 126, rue de la Descente-des-Femmes à l'attention de:

**Mme Maryse Girard, directrice générale et
secrétaire-trésorière.**



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord



126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, Qc, G0V 1T0

admin@ste-rosedunord.qc.ca

www.ste-rosedunord.qc.ca

Téléphone : 418-675-2250

Télécopie : 418-673-2115

Heures d'ouverture du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi de 8 h à 12 h

FERMÉ DU 18 DÉCEMBRE MIDI AU 3 JANVIER 2016 INCLUSIVEMENT

Pour nous joindre :

Maryse Girard, directrice générale	2602
Nadia Bolduc, adj. administrative	2600
Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment	2601
Rachelle Simard, responsable biblio	2603
Roger Gagné, employé municipal	2604
Jean-Marc Martel, employé municipal	2604



Joyeuses Fêtes!

Photo: Claude Riverin